

PROJET CLASSES A « OUVERTURE A L'INTERNATIONAL »

Quel est l'objectif de ces classes ?

Conformément aux objectifs édictés par l'Education nationale, les classes à ouverture à l'international ont pour objectif principal une très bonne maîtrise de l'anglais. A terme, le but de l'établissement est d'obtenir du Ministère le label « section internationale britannique » qui permettra aux élèves de passer le Diplôme national du brevet (DNB « option internationale ») et le baccalauréat OIB.

Ces classes à ouverture internationale offrent aux élèves français d'approfondir leur maîtrise de la langue anglaise et favorisent l'accueil spécifique des élèves étrangers intégrant le système éducatif français.

Les élèves français et étrangers de ce dispositif bénéficient donc ensemble d'une formation non seulement linguistique mais aussi culturelle. Tout au long de leur scolarité, les élèves de ces classes passeront progressivement puis naturellement d'une langue à l'autre, d'une culture à une autre traversant ainsi quotidiennement les frontières.

Comment se passe le recrutement pour l'entrée en 6^{ème} OI (ouverture à l'internationale) ?

- Le « test » a lieu un mercredi après-midi au mois de février:
 - évaluation dans les compétences de compréhensions écrite et orale.
- Il est demandé à l'élève de rédiger un petit paragraphe en français ou en anglais pour évaluer la motivation de l'élève à s'inscrire dans le projet.
- Lors du rendez-vous avec le directeur adjoint du collège :
 - étude du dossier scolaire du primaire.
 - priorité sera accordée pour les élèves ayant validé une certification d'anglais (ex : Le « Young Learner » de Cambridge)

Comment se passe le recrutement pour l'entrée en cycle 4 OI ?

- Un examen dans les 5 compétences langagières d'anglais (CO – PE – CE – POC – POI).
- Un classement des élèves sera effectué à partir des résultats du test d'anglais et de la moyenne annuelle d'anglais.
- Un avis favorable des enseignants concernant l'implication en anglais dans les autres matières et dans les « projets internationaux ».

Un élève est-il assuré de faire tout son cycle 4 en OI ?

- Exceptionnellement, le conseil de classe du troisième trimestre pourra décider de la non poursuite dans cette classe.

Comment se passe le recrutement en 2^{nde} OI ?

- Etude du dossier scolaire du collège par le directeur adjoint.
- Un classement des élèves sera effectué à partir des résultats annuels de troisième en anglais.
- Participation orale et investissement reconnus sur les bulletins de l'année de 3^{ème}.
- Précision : Les élèves de troisième OI du collège Notre Dame ayant obtenu le PET sont prioritaires après validation du conseil de classe du troisième trimestre.
- Par ailleurs, priorité devra également être accordée pour les élèves ayant validé une certification d'anglais (ex : Le PET de Cambridge), ou ayant fait une section européenne.

Qu'en est-il d'un élève qui souhaite poursuivre ou intégrer la classe OI en Première ou en Terminale ?

- La poursuite en classe OI en Première et en Terminale est soumise à une évaluation de l'anglais de l'année précédente.

Combien y a-t-il de classes à OI sur le collège et le lycée ?

Au collège, à la rentrée 2017 :

- 2 classes 6^{ème} OI
- 2 classes 5^{ème} OI
- 1 classe 4^{ème} OI
- 1 classe 3^{ème} OI

Au collège, à partir de la rentrée 2018 :

- 2 classes 6^{ème} OI
- 1 classe 5^{ème} OI
- 1 classe 4^{ème} OI
- 1 classe 3^{ème} OI

Pour chaque niveau, des séances hebdomadaires sont organisées en demi-groupe pour l'anglais, et certaines disciplines proposent des enseignements partiellement en anglais tout au long de l'année. Les effectifs des classes OI au collège sont de 28 élèves.

Au lycée, à la rentrée 2017 :

- 1 classe 2^{nde} OI, avec enseignement d'exploration « littérature et société » à raison de 1h30 par semaine en anglais par un enseignant anglophone.
- 1 regroupement OI d'élèves de ES, L et S en 1^{ère}, à raison de 1h par semaine, avec enseignement de la civilisation britannique en anglais par un enseignant anglophone.
- 1 regroupement OI d'élèves de ES, L et S en T^{le}, avec enseignement des 4 notions à raison de 1h par semaine (*mythes et héros, lieux et formes de pouvoir, espaces et échanges, notion de progrès*) présentées au baccalauréat. Ces notions sont travaillées autour de l'étude cinématographique et médiatique (les ressources d'enseignement sont essentiellement des critiques de films, des films, des articles de presse et reportages en anglais) par un enseignant anglophone.
- Sur les trois niveaux, certains cours sont assurés partiellement en anglais ; par ailleurs, des cours de DNL (discipline non linguistique) sont assurés en Histoire-Géographie et Sciences.

Il est envisagé d'ouvrir une deuxième 2^{nde} OI à la rentrée 2018.

Quelles sont mes obligations lorsque j'intègre cette classe OI ?

Charte de la section OI au collège

Tout élève inscrit dans la section s'engage à respecter la charte OI :

- Avoir maîtrisé toutes les compétences exigées en anglais par l'équipe pédagogique.
- S'engage à montrer de l'intérêt lors des travaux linguistiques proposés dans les différentes disciplines (Travail en équipe).
- A participer à toutes manifestations liées au projet international (séjours, semaine des langues, portes ouvertes, échanges culturels, linguistiques et sportifs...)
- S'engage à accueillir un élève étranger dans le cadre des échanges.
- Les élèves suivront la préparation aux certifications PET et KET (inscription payante à la certification est obligatoire en Troisième pour le PET).

→ Les parents s'engageront à assumer les frais supplémentaires liés aux différents projets (une aide financière peut être envisagée).

→ Les parents s'engagent à respecter les décisions prises par l'équipe pédagogique et la direction selon la charte OI.

Charte de la section OI Lycée

Tout élève inscrit dans la classe s'engage à respecter la charte OI :

→ Avoir maîtrisé les 5 compétences exigées en anglais (niveau CECRL) par l'équipe pédagogique.

→ S'engage à montrer de l'intérêt lors des travaux linguistiques proposés dans les différentes disciplines (travail en équipe).

→ A participer à toutes manifestations liées au projet international (séjours, semaine des langues, portes ouvertes, échanges culturels, linguistiques et sportifs, ...).

→ S'engage à accueillir un élève étranger dans le cadre d'échanges éventuels.

→ Les élèves suivront la préparation aux certifications CEC en 2^{nde} et passeront l'examen (gratuit).

→ Sur le cycle T^{le} l'élève suivra la préparation au « First » et à « l'Advanced » et passera l'un des deux examens (l'inscription payante à la certification est obligatoire).

→ Sur le cycle T^{le} les formations TOEFL et TOEIC sont proposées.

→ Les parents s'engageront à assumer les frais supplémentaires liés aux différents projets (une aide financière peut être envisagée).

→ Les parents s'engagent à respecter les décisions prises par l'équipe pédagogique et la direction selon la charte OI.

M. Tranin ,chef d'établissement.

Madame Gabin coordinatrice des relations internationales et toute l'équipe pédagogique des classes à « ouverture à l'international ».